

Bourron-Marlotte

infos...

JUILLET/AOÛT 2012 N° 43

Sommaire

- Édito
- Conseil municipal
- Vie municipale
- Du côté de la Communauté
- Évènements marquants
- Règlementation
- Communiqués
- Vie associative
- Dates à retenir
- État Civil

ÉDITO

Bourron-Marlotte était en fête en ce mois de juin plutôt morose où nous attendions tous que le soleil s'installe pour cette période estivale. La fête des voisins a ouvert les festivités suivie de la kermesse des écoles et de la désormais traditionnelle fête du village. Le 29 juin, c'est le château de Bourron-Marlotte qui s'est éclairé aux chandelles pour une nouvelle édition du dîner en blanc. A chaque évènement, vous avez répondu présents à ces fêtes villageoises partagées en familles ou entre amis.

Juin a vu également s'achever une période d'élections intense. Le portrait du nouveau Président de la République a pris désormais sa place dans la salle du Conseil Municipal, notre nouvelle Députée-Maire, Valérie Lacroute, que je félicite pour son élection a été installée dans la XIVème législature. Mais notre contexte économique reste toujours difficile : faible taux de croissance, pouvoir d'achat en baisse, des dotations gelées, des recettes qui s'amenuisent... nous devons reverser plus de 10 000 € au titre du fonds national de péréquation des ressources (FPIC) afin de participer à la péréquation horizontale entre les communes et intercommunalités. Quelque part, cela veut dire que nous sommes une commune riche malgré tout, et c'est avec une grande motivation que nous participons désormais à l'en-

semble des travaux au sein de la Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau (CCPF). D'ailleurs c'est à Bourron-Marlotte que s'est tenu le dernier conseil communautaire où a été actée la poursuite de notre Plan Local d'Urbanisme (P.L.U). Je me réjouis de voir le travail accompli depuis le 27 février, date de l'arrêté préfectoral intégrant notre commune et Recloses à la CCPF. Je précise que ces transferts de compétences ne doivent pas être perçus avec appréhension. Les délégués de Bourron-Marlotte et moi-même continuerons à défendre les projets de notre territoire mais avec une vision de mutualisation. Tout comme je continuerai à défendre notre économie locale lorsqu'elle est menacée comme ce fut le cas avec le projet de création d'un Intermaché à Grez-sur-Loing ; projet que j'ai refusé avec ferveur et conviction auprès de la Commission Nationale des aménagements commerciaux

Quoi qu'il en soit, je vous souhaite à tous de bonnes vacances méritées.

Juliette Vilgrain

Maire de Bourron-Marlotte

Vice-Présidente du développement économique à la Communauté du Pays de Fontainebleau



Conseil Municipal

Convention de Police

Le conseil municipal dans sa séance du 26 juin 2012 a voté pour une convention de mutualisation des polices municipales.

En effet, pour répondre au besoin croissant de sécurité, de sureté, de salubrité et de tranquillité publique dans les communes, il apparaît opportun de mutualiser les polices municipales des collectivités territoriales, afin que leurs agents puissent exercer leurs compétences sur l'ensemble du territoire des communes signataires

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Rappel du cadre légal :

La réforme des Collectivités territoriales instaure la rénovation des documents d'urbanisme avec la Loi votée fin 2000 « Solidarité et Renouveau Urbain » (SRU) et l'introduction :

- du « Schéma de Cohérence territoriale » (SCoT) qui est un document d'urbanisme à l'échelle de plusieurs communes visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux.
- du « Plan Local d'Urbanisme » (PLU) appelé à remplacer le « Plan d'Occupation des Sols » (POS) et qui inclue le « Plan d'Aménagement et de Développement Durable » (PADD).

Historique de l'élaboration du projet PLU :

Initié fin 2007, le projet PLU de la commune a fait l'objet de nombreuses réunions de travail de la Commission depuis 2 ans avec l'assistance du cabinet d'urbanisme Farhi.

En parallèle, la population a été largement consultée avec :

- la mise à disposition en mairie d'un cahier d'observations depuis la délibération de prescription,
- un accueil permanent en mairie par l'agent chargée de l'urbanisme,
- la tenue de deux réunions publiques de consultation préalable à l'arrêt du projet PLU sur l'habitat (30/01/12) et sur les activités commerciales, artisanales et industrielles (6/02/12), avec la prise en compte des remarques des habitants.
- une réunion publique (19/04/2012) avec une présentation du projet PLU aux habitants qui a permis d'intégrer de nouveaux commentaires
- l'ouverture d'une page PLU sur le site internet de la mairie où les documents s'y rapportant (règlement par zone, plans,...) peuvent être consultés.

De plus les personnes publiques intéressées (Préfecture, Conseil général, Service territorial de l'architecture et du patrimoine, CC du Pays de Fontainebleau,...) ont participé à une réunion d'échanges (16/01/12)

Orientations retenues pour le projet PLU :

L'ensemble de la municipalité a tenu à considérer l'étude de toutes les remarques formulées par les habitants et le projet du PLU a été réalisé en prenant en compte l'évolution du village à long terme dans le respect du cadre de vie qui le caractérise.

Les principales orientations retenues sont :

- la préservation du caractère rural de la commune et le souhait de favoriser une croissance démographique modérée et équilibrée du village,
- la protection du patrimoine bâti et la nécessité de conserver une forte présence végétale dans les bourgs à travers les cœurs d'ilots,
- le souhait d'une protection de l'artisanat, du commerce et des services de proximité dans les deux bourgs de Bourron et de Marlotte
- la revalorisation et le développement des deux pôles d'activités industrielles et artisanales de chaque côté de la RD 607
- l'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau aux abords du Loing et sur les zones d'activités
- la préservation des ressources naturelles, en particulier l'eau, ainsi que la gestion des eaux usées et pluviales,
- la protection des milieux naturels - massifs forestiers et lisières avec la faune et la flore des milieux humides et aquatiques - en préservant les corridors écologiques existants,
- la nécessité d'améliorer le stationnement au pôle gare
- la sécurisation des piétons et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite,
- le développement de l'usage des transports collectifs par voie ferrée ou bus,

Arrêt du projet PLU :

Bourron-Marlotte a intégré le 27/02/12 la Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau

(CCPF) qui a la compétence de l'aménagement communautaire et doit donc, in fine, se prononcer sur le projet PLU de la commune.

Le Conseil Municipal de Bourron-Marlotte a toutefois souhaité se prononcer sur le projet PLU avant la présentation en Conseil Communautaire et, dans sa séance du 19/06/12, a donné un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Communautaire du Pays de Fontainebleau, réuni à Bourron-Marlotte le 28/06/12, a confirmé la validité des documents présentés et a largement délibéré sur l'arrêt du projet de PLU de la commune (1 abstention, 0 contre).

Suite de l'élaboration du PLU :

Après les délibérations des deux Conseils Municipal et Communautaire qui ont permis d'arrêter le projet PLU, la procédure d'élaboration du PLU se poursuit selon le calendrier prévisionnel prévu :

- juillet à septembre 2012 : diffusion pour avis du projet PLU aux personnes publiques, dont l'Etat,
- novembre 2012 : enquête publique avec la présence d'un Commissaire enquêteur pour recueillir les observations sur le projet PLU,
- début 2013 et au plus tard fin juin 2013 : approbation définitive du PLU de Bourron-Marlotte.

Vie Municipale

Fête du Village

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES SCRUTIN DU 10 JUIN 2012

	Bureau 1	Bureau 2	TOTAL	%
Inscrits	1 011	1 058	2 069	
Votants	624	664	1 288	62,25
Bulletins nuls	3	7	10	
Suffrages exprimés	621	657	1 278	

NOMBRE DE VOIX OBTENUES POUR CHACUN DES CANDIDATS

CANDIDATS	SUFFRAGES OBTENUS		TOTAL	%
Gilbert BOUCLY	71	72	143	11,19
Frédéric VALLETOUX	134	111	245	19,17
Stéphane AYRAULT	8	6	14	1,10
Isabelle PIOT	6	14	20	1,56
David DUPRÉ	7	4	11	0,86
David ALLAERT	9	19	28	2,19
Roseline SARKISSIAN	152	176	328	25,67
Liliane PAYS	13	25	38	2,97
Jean-François ROBINET	18	11	29	2,27
Viviane MOGUELET	3	3	6	0,47
Valérie LACROUTE	200	216	416	32,55

SCRUTIN DU 17 JUIN 2012

	Bureau 1	Bureau 2	TOTAL	%
Inscrits	1 011	1 058	2 069	
Votants	604	611	1 215	58,72
Bulletins nuls	6	13	19	
Suffrages exprimés	598	598	1 196	

NOMBRE DE VOIX OBTENUES POUR CHACUN DES CANDIDATS

CANDIDATS	SUFFRAGES OBTENUS		TOTAL	%
Roseline SARKISSIAN	216	233	449	37,54
Valérie LACROUTE	382	365	747	62,46



Notre traditionnelle fête du village organisée par la *commission animations loisirs* a réuni cette année un peu plus de 300 convives venus partager un colombo de poulet.

Pour la première fois dans notre village nous avons pu apprécier en plein air la projection sur grand écran d'extraits de films de Jean Renoir.

Le tout accompagné par le groupe local «Collectif swing» avec un répertoire varié, jazzy, rock, festif et populaire, qui a su faire danser jusque tard dans la nuit petits et grands, une belle soirée!!!

Cette année encore la kermesse a connu un véritable succès, en commençant le matin par la vente de gâteaux sur le marché, puis l'après midi les enfants ont présenté un spectacle sur le thème du cinéma. Les stands tous décorés de superbes affiches à thème ont accueilli les enfants pour différents jeux. Petits et grands s'en sont donnés à cœur joie sous un très beau soleil.

Le comité organisateur remercie tout particulièrement les commerçants, les Jardins de Cybèle, les artisans qui nous ont donné des lots pour alimenter notre tombola et les stands.

Nous remercions également, les enseignants qui nous ont aidés, les parents présents dans les stands et à la préparation. Grâce aux efforts de chacun et des élus, la caisse des écoles a récupéré une recette d'environ 4200 euros, desquels nous retirerons les dépenses (petits lots, boissons, ...) *Cela continuera à permettre aux enfants d'apprendre la musique, d'effectuer des sorties et bien d'autres choses.*

SOUSCRIPTION PUBLIQUE POUR LA RESTAURATION DE L'ORGUE

La souscription publique prévue par la convention signée entre la Fondation du Patrimoine, la Commune de Bourron-Marlotte et les Amis de l'Orgue de Bourron-Marlotte est ouverte.

L'orgue de l'église Saint-Sévère de Bourron-Marlotte est en cours de restauration et d'agrandissement dans l'atelier d'Yves Fossaert à Mondreville. Ces importants travaux sont pris en charge en grande partie par des subventions du Conseil Régional, du Conseil Général, de la commune de Bourron-Marlotte ainsi que par une dotation de Mme Nicole Bricq prise sur sa réserve parlementaire.

Pour financer le solde qui nous incombe, nous avons besoin de la générosité des tous : commerçants, entrepreneurs et habitants de la commune.

La souscription publique prévue par la convention signée entre la Fondation du Patrimoine, la Commune de Bourron-Marlotte et les Amis de l'Orgue de Bourron-Marlotte est actuellement ouverte.

Pour les particuliers, les dons sont déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% ou de l'ISF à hauteur de 75%. Pour les entreprises, les dons sont déductibles de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60%. Un reçu fiscal sera envoyé par la Fondation du Patrimoine à tout donateur.

Les dons peuvent être effectués par chèque à l'ordre de «Fondation du Patrimoine - l'orgue de Bourron-Marlotte» et envoyés à Fondation du Patrimoine

Délégation régionale d'Ile-de-France

8, passage du Moulinet 75013 Paris

ou par internet sur : www.fondation-patrimoine.org/fr/ile-de-france

Remise des dictionnaires aux élèves de CM2



**Cette benne a enfin disparu
du parking de la gare**

LA FÊTE DES VOISINS DANS NOTRE VILLAGE



Fête des voisins rue Mürger



Fête des voisins rue Armand Point



Fête des voisins
rue des Grands Réages



Nous profitons de l'été pour programmer des travaux de voirie qui peuvent gêner la circulation pour certains et nous vous remercions par avance de votre compréhension.

- Rue du Clos de Marlotte :
Création de caniveau en rive de chaussée et coulis pour réfection de voirie.
- Rue Kléber :
Coulis pour réfection de voirie.
- Rue de Samoï :
Création de caniveau en rive de chaussée.
- Parking de la Gare :
Pose d'une clôture en fond de parking et rebouchages des « nids de poule »
2 lanternes ont déjà été posées à l'entrée de ce parking, reliées à l'éclairage public.
- Square Thibault :
Réfection de l'affaissement à l'entrée de la rue Gambetta.
- Rond-Point des Sablières :
Réfection de l'affaissement à l'entrée de la route de Villiers.
- Rue de la Solidarité :
Réfection de l'affaissement et rebouchage du trou.

TRAVAUX DE VOIRIE CET ÉTÉ

- Angle Libération, Fougères :
Réfection de l'affaissement.
- Rue Parmentier :
Réfection de l'affaissement et reprise de la tranchée.



Bâtiments :

- Fin des travaux de la Mairie prévus pour le 18 Juillet.
- Changement et mise en peinture des fenêtres de l'étage de la Mairie.
- Peinture des menuiseries extérieures de l'Ecole Maternelle.
- Peinture d'une classe de l'Ecole Élémentaire.
- Peinture des salles du restaurant scolaire suite à de nombreuses fuites de toiture.
- Pose de nouvelles portes dans les toilettes garçons de l'Ecole Élémentaire.

Du côté de la Communauté

CAMPAGNE DE RAVALEMENT

En 2007, la Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau dans le cadre de sa compétence « politique du logement et cadre de vie » a lancé une campagne de ravalement sur les communes de Fontainebleau et Avon. Aujourd'hui elle réaffirme sa volonté de valorisation de l'espace public et lance une nouvelle campagne sur le territoire communautaire des 4 communes de Fontainebleau, Avon, Bourron-Marlotte et Recloses.

Engager des travaux de ravalement, c'est à la fois pérenniser son bien immobilier, valoriser son patrimoine et contribuer à l'embellissement de l'environnement.

Cette opération s'adresse à tous sans conditions de ressources.

Les bâtiments éligibles doivent être achevés depuis plus de 20 ans, à usage d'habitation, ou être des bâtiments annexes attenants à un bâtiment principal.

Sont éligibles également, les murs existants ainsi que la reconstruction des murs traditionnels en pierre, portails et portes cochères en alignement de la voie publique.

Les travaux subventionnables sont : les ravalements maçonnés avec piochage, la maçonnerie sur les murs de clôture, les peintures des menuiseries accompagnant le ravalement, les peintures classiques des façades.

Les travaux doivent faire l'objet d'une *déclaration préalable* ou d'un *permis de construire* et ils doivent être exécutés par des *entreprises qualifiées* de votre choix.

Le montant maximum de l'aide est plafonné à **30 % du montant HT des travaux dans la limite de 8000 € de subvention.**

Des *conseils techniques* et une *assistance administrative gratuits* pour le montage des dossiers de demande de subvention sont apportés par un conseiller en développement et habitat.

Pour plus de renseignements, adressez vous en Mairie auprès de Mme Noury

Évènements marquants



La neuvième et avant-dernière édition du dîner en blanc a accueilli plus de 1 200 dîneurs.

Pour la neuvième fois consécutive, le parc du château de Bourron ouvrait ses portes afin d'accueillir plus de mille deux cent convives tous vêtus de blanc, le beau temps était de la partie. Dès 20h00, un nuage de dîneurs s'engouffrait par la petite porte dérobée au fond du parc rue Blaise de Montesquiou.

De magnifiques hôtesse en robes de mariées Cymbeline accueillait les invités. Le long du canal, les compositions florales blanches de Anne-Marie Corallo-Germanaz ont certainement retenu votre attention à moins que votre regard

se soit arrêté sur la centaine de rosiers « fées des neiges » implantée pour l'occasion par la maison André Eve. Plusieurs cerfs-volants géants de Festi'Vol planaient au-dessus des invités tandis que ces derniers commençaient leurs repas après avoir attaché une attention toute particulière à l'esthétique blanche de leurs tables. Ils ont également profité des animations proposées à leurs tables par le groupe de « théâtre en Seine ». A la tombée de la nuit, les hôtesse ont défilé en robes de mariées afin de présenter la dernière collection de Cymbeline, une trentaine de robes était majestueusement exposée dans les arbres et une dizaine de robes étaient présentée devant l'escalier en fer à cheval du château. Ce moment magique s'est achevé par un magnifique lâcher de colombes effectué par les pères de ces jeunes femmes.

Rendez-vous pour la dixième édition du dîner en blanc qui aura lieu le vendredi 28 juin 2013, après cela Guy et Estrella de Cordon, mettront entre parenthèse ce grand événement.

« Il faut savoir évoluer avec son temps et ne pas lasser le public » confie Madame de Cordon.

Peut-être aurez-vous la chance de voir surgir un autre événement tout aussi féérique et romantique dans le parc du château.

Règlementation

Rappel de la réglementation :

- il est interdit d'allumer sur l'ensemble du territoire communal, tous feux de paille, de friches, de bois ou d'herbes et de déchets de jardins du 1^{er} avril au 30 septembre
- l'utilisation des tondeuses à gazon, débroussailluses, tronçonneuses, tous appareils actionnés par des

moteurs, pour le jardinage et les travaux extérieurs est exclusivement autorisée :

- de 7 h 00 à 20 h 00 les jours ouvrés,
- de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 30 les samedis
- de 10 h 00 à 12 h 00 les dimanches et jours fériés

Loisirs motorisés interdits en forêt

La nature est fragile, lui faire subir des agressions répétées apporte des nuisances parfois irréparables

• BRUIT

constitue une gêne majeure pour les autres utilisateurs du milieu et la faune

• POLLUTION

dégrade les sols forestiers par les rejets ou fuites d'hydrocarbures

• DÉGÂTS

provoquent des atteintes écologiques : écrasement ou disparition de jeunes plants ou de petite taille, dérangement pour les animaux, dégradation des sols, risques d'incendie

Les risques encourus

pour les utilisateurs de véhicules à moteur (moto, mini-moto, quad)

Circulation sur routes et chemins forestiers : 135 €

Circulation hors piste dans les parcelles forestières : jusqu'à 1500 €

Article R.331-3 du Code Forestier



Toutefois, les véhicules utilisés pour le service public, ou à des fins professionnelles ou d'entretien (ex : service d'incendies et de secours, tracteurs, véhicules de service ONF, exploitants agricoles ou forestiers...) ne sont pas concernés par cette interdiction.

Les véhicules non identifiables comme tels doivent porter un macaron « véhicule autorisé ».

L'Ecole de Musique des Bords du Loing sera présente au forum des associations à Bourron-Marlotte le 3 septembre.

L'école vous propose l'enseignement des multiples instruments et également différentes activités (Chorales, Eveil musical, etc...)

Vous trouverez plus d'information sur notre site <http://embl77.wordpress.com/>

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à nous contacter au 06 26 64 55 53 ou à embl77.musique@gmail.com

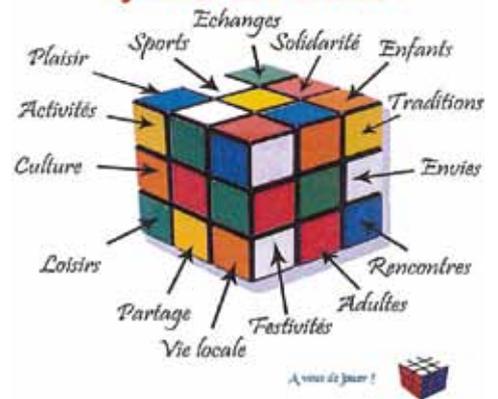
Ecole de Musique des Bords du Loing

Communiqués

FORUM des ASSOCIATIONS

Dimanche 2 septembre 2012 de 14h à 17h

Gymnase des Gâtines



TRANQUILITÉ VACANCES

Le 15 mai dernier, le Centre Communal d'Action Sociale organisait une réunion d'information ayant pour thème la sécurité de tous et partout. Un Brigadier-Major de la Police Nationale a donné à nos habitants des règles simples qui permettent de se prémunir contre les actes malveillants, en voici quelques unes :

- privilégier la sécurité des portes à l'arrière de votre maison
- ne pas inscrire son adresse précise dans son GPS
- ne pas annoncer son départ en vacances excepté à ses voisins
- ne pas laisser ses poubelles dehors, demander à un voisin de les rentrer
- ne pas laisser d'objets de valeur en vue
- avoir une porte d'entrée avec 3 points
- changer vos serrures si vous perdez vos clés
- faites vider votre boîte aux lettres
- ne jamais laisser entrer un inconnu chez vous
- ne pas donner ses coordonnées bancaires par téléphone

Nous vous rappelons que vous pouvez bénéficier du « Plan tranquillité vacances » en donnant vos coordonnées au policier municipal qui pourra passer régulièrement chez vous en votre absence

29ème édition des Journées du Patrimoine 15 et 16 septembre

A cette occasion la commune organise cette année 4 manifestations :

- Une visite libre de la Mairie-Musée, ouverte au public de 14 h 30 à 18 h 00 les samedi et dimanche, qui permettra à nos administrés de découvrir les agrandissements de la nouvelle Mairie
- Visite libre de l'Eglise, ouverte uniquement le dimanche de 15 h 00 à 18 h 00
- Circuit-promenade dans les rues de Bourron et de Marlotte, sur les pas des artistes peintres et sculpteurs, et les maisons où ils ont vécu

Cette promenade permet chaque saison à nos nouveaux habitants de découvrir que leur maison renferme parfois un passé culturel

- Rendez-vous devant la Mairie à 15 h 00 le samedi et le dimanche
- Visite de la maison Monier et ses peintures murales, ouverture de 14 h 30 à 18 h 00 les samedi et dimanche

ENFIN ! Réédition et mise à jour du livre

BOURRON-MARLOTTE – Si les maisons racontaient... De Marie-Claude Roesch-Lalancé

Cette nouvelle édition apporte des éclairages inédits sur l'histoire des maisons de la commune de Bourron-Marlotte. Elle contient de nombreuses anecdotes sur les grands personnages, peintres, hommes de lettres, musiciens, compositeurs, réalisateurs et artistes du cinéma et de la scène qui ont fait la renommée du village : Henry Murger, Corot, Cézanne, Jean Renoir et beaucoup d'autres...

Cette réédition n'aurait pu voir le jour sans le soutien de l'auteur et les longues recherches effectuées par une équipe constituée au sein de l'Association des Amis de Bourron-Marlotte.

L'Association des Amis de Bourron-Marlotte, éditeur de l'ouvrage, lance une souscription vous permettant d'acquérir ce livre à un prix inférieur à ce que sera son prix de vente public à sa parution prévue en novembre 2012.

Prix de souscription : 20 €

Prix de vente public (après souscription) : 25€

Date limite de la souscription : 15 octobre 2012

Il comportera :

- 256 pages
- de nombreuses illustrations en couleurs et noir et blanc
- une riche bibliographie.

Vous pourrez vous procurer le bulletin de souscription à l'OTSI de Bourron-Marlotte, 37 rue Murger.

REPAS DU MERCREDI 13 juin 2012

au «club de l'amitié»

Pour terminer, en beauté, la saison de notre Club avant les vacances, une proposition de repas avait été faite aux adhérents pour ce mercredi 13 juin à midi. Une quarantaine d'entre nous avons réservé et une table joliment dressée nous attendait. Petit mot d'accueil tout d'abord de notre Présidente, Elisabeth, qui nous remercia et nous annonça le programme au contenu fort attrayant et prometteur pour la saison prochaine. Place ensuite aux réjouissances ! Tout d'abord, le repas : clin d'œil au Pays basque avec un délicieux «suprême de poulet au piment d'Espelette» et une superbe «corolle de sorbets aux fruits rouges» en dessert. Un régal des yeux et des papilles ! Cette année, une innovation, deux animations étaient prévues : une tombola qui remporta un vif succès et la musique bien sûr orchestrée par le duo «J.L. MUSIC», ambiance garantie. Aussi, celles et ceux qui le pouvaient s'en sont donnés à cœur joie sur la piste de danse. D'autres ont essayé de pousser la chansonnette ! Peu importe les «Couacs», l'essentiel était de s'amuser !

Voilà, encore une fois une journée qui, nous l'espérons, a su combler de joies nos chers adhérents et nous en sommes vraiment heureux. (Micheline O.)

P.S. Si vous désirez nous rejoindre à partir de septembre 2012, n'hésitez pas, venez ! Nous vous attendons.

Contactez **Micheline au 01 64 45 83 97**

pour recevoir le programme. A bientôt...

Dates à retenir

1/09 : Foulée Bourronnaise

2/09 : Forum des associations

04/09 : Rentrée des classes

5/09 : Passage du camion de l'emploi devant
la Salle des Fêtes

15 et 16 /09 : les Journées du Patrimoine

29/09 : Concert des Amis de l'Orgue

20/10 : Spectacle Au cœur des Voix
à l'espace Renoir

20/10 : Soirée théâtre avec la Cie Montignonne

Vie associative



L'Association Théâtre en Seine, vous propose les stages d'été pour Juillet et Août 2012, et toutes les petites vacances scolaires d'automne, hiver et printemps 2012/2013.

C'est une aventure de troupe ou chacun se dépasse pour jouer le spectacle dans la grande salle de l'atelier Delort à Bourron Marlotte. Les jeunes découvrent ou approfondissent le plaisir du théâtre en vivant toutes les étapes de la création d'un spectacle : affiches, improvisations, répétitions, costumes, accessoires et... représentation devant un véritable public ! Renseignez-vous sur le site de la mairie de Bourron Marlotte : bourronmarlotte.free.fr, rubrique association.

Les cours à l'année classique et contemporain seront mis en place courant Septembre à L'Atelier Delort.

Un spectacle à la clef dans le théâtre de l'Espace Renoir, et une représentation au grand dîner en blanc du château de Bourron. «Petit plus», l'année précédente dans le cadre des cours de théâtre annuel, un déplacement sur un plateau de tournage cinéma, et une sortie dans les studios de canal + ont été très appréciés par les élèves et les parents.

Pour tous renseignements, contactez Nathalie: **06 09 74 03 07** theatre.enseigne@ymail.com

Ou rejoignez-nous au forum des associations le 01 Septembre au gymnase de Gatines de Bourron Marlotte.

État Civil

Naissance

- VANDATOUR Camille le 17/06/12
- CENIER Léo le 03/07/12

Décès

- RAYNAUD Marie-Louise
vve BOUTROU le 19/05/12
- PLÉ Christian le 21/05/12
- OLIVE Maurice le 23/05/12
- LECLAND Christian le 25/05/12
- DUVAL Denise
vve LONCQ le 08/06/12
- VASLIN Gisèle
vve LELU le 16/06/12
- TISSIER Léona
vve MOUSSET le 08/07/12
- MÉTENIER Jeannine
vve BABIN le 10/07/12

Mariage

- FERREIRA Pascal et CRÉTOT Fabienne
le 25/05/12
- RENAUDIN Jean-Claude et GEVAUDAN Régine
le 09/06/12
- LEPEU Mériadec et VASSY Anne-Flore
le 15/06/12
- BILLOT Yann-Henry et AYE Denise
le 15/06/12
- CAMUS Alexandre et
DAVID BEAUREGARD Priscille
le 23/06/12
- DOUBRÈRE Julien et LANCELIN Alexandra
le 30/06/12
- LE CORRE Alexandre et JOURDAIN Céline
le 07/07/12

Directeur de la publication : Juliette Vilgrain
Comité de rédaction

Conception et impression : Dupli Concept

Diffusion gratuite. Dépôt légal : Juillet-Août 2012 Tiré sur Papier PEFC